

565180-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'assurances accidents et maladie – marché d'assurance statutaire de la commune de Coursan

OJ S 156/2026 14/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COMMUNE DE COURSAN

Adresse électronique: finances@coursan.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: marché d'assurance statutaire de la commune de Coursan

Description: Le présent marché a pour objet la souscription d'un contrat d'assurance garantissant la Commune de Coursan contre les risques financiers découlant des obligations statutaires mises à sa charge en cas d'arrêt de travail des agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL, en application du décret n° 86-552 du 14 mars 1986. Les risques à garantir comprennent notamment : - Décès - Accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle - Incapacité temporaire ou permanente consécutive à une maladie ou d'accident non imputable au service - Maternité, adoption, paternité - Congé de maladie ordinaire (prestation supplémentaire éventuelle) - Temps partiel thérapeutique (prestation supplémentaire éventuelle)

Identifiant de la procédure: 454fc197-b7c6-4d92-a7fe-6ccde703a831

Identifiant interne: 2026/ASSURSTATUTAIRE

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, en application des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Le marché présente un seul lot: risques statutaires des agents CNRACL. Les candidats devront présenter obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base ainsi qu'aux variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative et aux prestations supplémentaires éventuelles, prévues au cahier des charges. Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et aux intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des Assurances. Les entreprises d'assurance et leurs intermédiaires peuvent soumissionner séparément ou sous forme de groupement. Les contrats prendront effet le 1er janvier 2027, à 0 heure pour une durée de 4 ans, avec faculté pour les deux parties de résiliation annuelle sous préavis de 6 mois avant l'échéance du 1er janvier. La résiliation s'effectuera par courrier recommandé avec Accusé de Réception. Ce dernier arrivera à expiration le 31 décembre 2030. La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date de remise des offres.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Coursan

Subdivision pays (NUTS): Aude (FRJ11)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: assurance statutaires des agents CNRACL de la commune de Coursan

Description: Le présent marché a pour objet la souscription d'un contrat d'assurance garantissant la Commune de Coursan contre les risques financiers découlant des obligations statutaires mises à sa charge en cas d'arrêt de travail des agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL, en application du décret n° 86-552 du 14 mars 1986. Les risques à garantir comprennent notamment : - Décès - Accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle - Incapacité temporaire ou permanente consécutive à une maladie ou d'accident non imputable au service - Maternité, adoption, paternité - Congé de maladie ordinaire (prestation supplémentaire éventuelle) - Temps partiel thérapeutique (prestation supplémentaire éventuelle)

Identifiant interne: LOT 1 ASSURANCE STATUTAIRE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Coursan

Subdivision pays (NUTS): Aude (FRJ11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2027

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
critère 1 : prix -- coefficient 6 critère 2: valeur technique - coefficient 3 critère 3 : performance
environnementale - coefficient 1

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Critère 1 :
prix – coefficient 6 Le critère prix sera analysé sur la base : - des taux proposés appliqués à l'
assiette indicative figurant à l'acte d'engagement, - toutes taxes comprises. L'offre la « moins
disante » obtiendra la note maximum. La notation obtenue se fait sur la base d'une règle de
trois avec pour référence le tarif le moins élevé, sur la base de la formule suivante : $\text{Note} =$
 $(\text{tarif le moins disant} / \text{tarif du candidat}) \times \text{Note maximale (10)}$ La note résultant de cette
formule constituera la note du critère « tarification » arrondie à 2 chiffres après la virgule,
affectée du coefficient de pondération. Critère 2 : valeur technique – coefficient 3 Apprécie au
regard : - des modalités de gestion du contrat, - des modalités d'instruction des sinistres, - des
délais de réponse et de paiement, - de l'organisation dédiée. - de l'assistance juridique, de
conseils et des services d'assistance psychologique - des mesures de prévention et de
réduction des risques La notation sera établie sur la base d'une note sur 10 affectée du
coefficient de pondération ci-dessus. Critère 3 : Performance environnementale – coefficient 1
Conformément à l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « Climat et Résilience
» et aux articles L.2111-2, L.3111-2 et L.2112-2 du code de la commande publique, ce critère
évalue les engagements du candidat en matière de réduction de l'impact environnemental
dans la gestion et l'exécution du contrat. Il sera apprécié au regard des éléments suivants,
documentés par le candidat dans le mémoire explicatif visé au 5.2 ci-dessus : - La
dématérialisation de la gestion du contrat (déclaration de sinistres, attestations, avenants,
échanges courants), justifiée par la description de la plateforme ou de l'outil de gestion
dématérialisé proposé ... - La politique environnementale du candidat, justifiée par la
production d'une certification (ISO 14001 ou équivalent), d'un bilan d'émissions de gaz à effet
de serre, ou du dernier rapport RSE publié ... - Les modalités d'exécution à faible impact
prévues pour les opérations nécessitant un déplacement ou une rencontre physique
(expertise, audit, accompagnement RH) : recours privilégié à la visioconférence, proximité
géographique de l'agence ou du gestionnaire de dossier en charge de la commune...

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marchespublics-aude.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être
présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 02/10/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe
centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 90 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: tribunal administratif de montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel (article L.551-1 du Code de justice administrative) : peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Il n'est plus recevable une fois le contrat signé.

Référé contractuel (article L.551-13 du CJA) : peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de publication, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Recours en contestation de la validité du contrat (recours dit « Tarn-et-Garonne », ouvert aux tiers y compris concurrents évincés) : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de consultation).

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COMMUNE DE COURSAN

Numéro d'enregistrement: 21110106800016

Adresse postale: 25 BIS BOULEVARD FREDERIC MISTRAL

Ville: Coursan

Code postal: 11110

Subdivision pays (NUTS): Aude (FRJ11)

Pays: France

Point de contact: service commande publique de la commune de Coursan

Adresse électronique: finances@coursan.fr

Téléphone: 0468466169

Adresse internet: <https://www.coursan.fr>

Profil de l'acheteur: <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: tribunal administratif de montpellier

Numéro d'enregistrement: 17340005200010

Adresse postale: 6 RUE PITOT

Ville: MONTPELLIER CEDEX 2

Code postal: 34063

Subdivision pays (NUTS): Aude (FRJ11)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone: 0467548100

Adresse internet: <https://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 12e1e46a-1a78-4995-b488-775a5dce2bdf - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 13/08/2026 13:07:11 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 565180-2026

Numéro de publication au JO S: 156/2026

Date de publication: 14/08/2026